



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

## VILLE D'ANTIBES

### EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	35	14	0

## du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 5 février 2016

**OBJET : 12-3 - BUDGET PRIMITIF  
2016 - BUDGET ANNEXE AZURARENA  
ANTIBES**

Le vendredi 5 février 2016 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 29/01/16, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N°Enregistrement :

557/16

#### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Gérard LACOSTE, Mme Carine CURTET, Mme Sophie NASICA, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Mme Alexia MISSANA, Mme Agnès GAILLOT, Mme Anne CHEVALIER, M. Lionel TIVOLI, M. Louis LO FARO, Mme Michèle MURATORE, Mme Cécile DUMAS

#### Procurations

Mme Khéra BADAOUÏ à M. André-Luc SEITHER  
Mme Martine SAVALLI à Mme Jacqueline BOUFFIER  
M. Alain CHAUSSARD à Mme Jacqueline DOR  
M. Marc FOSSOUD à M. Henri CHIALVA  
M. Michel GASTALDI à M. Patrick DULBECCO  
M. Jacques BARTOLETTI à M. Eric PAUGET  
M. Bernard DELIQUAIRE à Mme Françoise THOMEL  
M. Hassan EL JAZOULI à Mme Sophie NASICA  
Mme Rachel DESBORDES à Mme Vanessa LELLOUCHE  
M. Mickael URBANI à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP  
M. Matthieu GILLI à Mme Alexia MISSANA  
M. Tanguy CORNEC à M. Lionel TIVOLI  
M. Marc GERIOS à Mme Anne CHEVALIER  
M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

#### Absents :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 12 FEV. 2016

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le

16 FEV. 2016

Pour le Maire,



A. CLAVERIE  
Directeur

## 12-3 - BUDGET PRIMITIF 2016 - BUDGET ANNEXE AZURARENA ANTIBES

Commission(s) :

Vu la délibération du 26 Septembre 2014 relative à la création du Budget Annexe AZURARENA ANTIBES, au titre de la gestion de la salle de sports et spectacles sise aux 3 Moulins,

Compte tenu des dispositions réglementaires, après avoir soumis à votre appréciation le Budget Primitif de la Ville, Monsieur le Maire vous demande de bien vouloir examiner le projet de Budget Primitif du Budget Annexe AZURARENA ANTIBES dressé pour l'Exercice 2016, dans le respect de l'Article 8 de la Loi du 2 mars 1982 relative aux règles de l'équilibre budgétaire, qu'il vous est proposé de voter chapitre par chapitre, suivant l'annexe jointe à la présente, établie conformément à l'instruction codificatrice n° 96-078 - M14 - du 1<sup>er</sup> août 1996 révisée.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

APRES AVOIR EXAMINE chapitre par chapitre, le document budgétaire,

LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité par **41 voix POUR** sur **49** (8 contre : M. CORNEC, Mme CHEVALIER, M. TIVOLI, M. GERIOS, M. LO FARO, Mme MURATORE, M. AUBRY, Mme DUMAS)

- **PROCEDE** au vote du Budget Primitif 2016 du Budget Annexe AZURARENA ANTIBES par chapitre, suivant le détail annexé ;

- **ARRETE** ainsi qu'il suit la balance générale du Budget Annexe AZURARENA ANTIBES :

RECETTES	Mouvements Budgétaires	Mouvements Réels	Mouvements d'ordre
SECTION D'INVESTISSEMENT	580 000		580 000
SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 320 000	1 128 000	192 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 900 000</b>	<b>1 128 000</b>	<b>772 000</b>

**ANNEXE A LA DELIBERATION BP 2016 AZURARENA ANTIBES****VOTE PAR CHAPITRE****SECTION D'INVESTISSEMENT**

	<u>DEPENSES</u>		580 000	
				<b>VOTE</b>
CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilés	385 000		Adopté à la majorité par 41 voix POUR sur 49 (8 contre : M. CORNEC, Mme CHEVALIER, M. TIVOLI, M. GERIOS, M. LO FARO, Mme MURATORE, M. AUBRY, Mme DUMAS)
CHAPITRE 204	Subventions d'équipement versées			Adopté à la majorité par 41 voix POUR sur 49 (8 contre : M. CORNEC, Mme CHEVALIER, M. TIVOLI, M. GERIOS, M. LO FARO, Mme MURATORE, M. AUBRY, Mme DUMAS)
CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles			Adopté à la majorité par 41 voix POUR sur 49 (8 contre : M. CORNEC, Mme CHEVALIER, M. TIVOLI, M. GERIOS, M. LO FARO, Mme MURATORE, M. AUBRY, Mme DUMAS)
CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	3 000		Adopté à la majorité par 41 voix POUR sur 49 (8 contre : M. CORNEC, Mme CHEVALIER, M. TIVOLI, M. GERIOS, M. LO FARO, Mme MURATORE, M. AUBRY, Mme DUMAS)
CHAPITRE 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	192 000		Adopté à la majorité par 41 voix POUR sur 49 (8 contre : M. CORNEC, Mme CHEVALIER, M. TIVOLI, M. GERIOS, M. LO FARO, Mme MURATORE, M. AUBRY, Mme DUMAS)
	<u>RECETTES</u>		580 000	
CHAPITRE 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	580 000		Adopté à la majorité par 41 voix POUR sur 49 (8 contre : M. CORNEC, Mme CHEVALIER, M. TIVOLI, M. GERIOS, M. LO FARO, Mme MURATORE, M. AUBRY, Mme DUMAS)

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

	<u>DEPENSES</u>		1 320 000	
CHAPITRE 011	Charges à caractère général	459 000		Adopté à la majorité par 41 voix POUR sur 49 (8 contre : M. CORNEC, Mme CHEVALIER, M. TIVOLI, M. GERIOS, M. LO FARO, Mme MURATORE, M. AUBRY, Mme DUMAS)
CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	210 000		Adopté à la majorité par 41 voix POUR sur 49 (8 contre : M. CORNEC, Mme CHEVALIER, M. TIVOLI, M. GERIOS, M. LO FARO, Mme MURATORE, M. AUBRY, Mme DUMAS)
CHAPITRE 66	Charges financières	61 000		Adopté à la majorité par 41 voix POUR sur 49 (8 contre : M. CORNEC, Mme CHEVALIER, M. TIVOLI, M. GERIOS, M. LO FARO, Mme MURATORE, M. AUBRY, Mme DUMAS)
CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	10 000		Adopté à la majorité par 41 voix POUR sur 49 (8 contre : M. CORNEC, Mme CHEVALIER, M. TIVOLI, M. GERIOS, M. LO FARO, Mme MURATORE, M. AUBRY, Mme DUMAS)
CHAPITRE 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	580 000		Adopté à la majorité par 41 voix POUR sur 49 (8 contre : M. CORNEC, Mme CHEVALIER, M. TIVOLI, M. GERIOS, M. LO FARO, Mme MURATORE, M. AUBRY, Mme DUMAS)

	<b>RECETTES</b>		<b>1 320 000</b>
<b>CHAPITRE 70</b>	<b>Vente de produits fabriqués, prestations de services...</b>	<b>15 000</b>	Adopté à la majorité par 41 voix <b>POUR</b> sur 49 (8 contre : M. CORNEC, Mme CHEVALIER, M. TIVOLI, M. GERIOS, M. LO FARO, Mme MURATORE, M. AUBRY, Mme DUMAS)
<b>CHAPITRE 75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>1 113 000</b>	Adopté à la majorité par 41 voix <b>POUR</b> sur 49 (8 contre : M. CORNEC, Mme CHEVALIER, M. TIVOLI, M. GERIOS, M. LO FARO, Mme MURATORE, M. AUBRY, Mme DUMAS)
<b>CHAPITRE 042</b>	<b>Opérations d'ordre de transferts entre sections</b>	<b>192 000</b>	Adopté à la majorité par 41 voix <b>POUR</b> sur 49 (8 contre : M. CORNEC, Mme CHEVALIER, M. TIVOLI, M. GERIOS, M. LO FARO, Mme MURATORE, M. AUBRY, Mme DUMAS)

12-3 - BUDGET PRIMITIF 2016 - BUDGET ANNEXE AZURARENA ANTIBES

Commission(s) :

DEPENSES	Mouvements Budgétaires	Mouvements Réels	Mouvements d'ordre
SECTION D'INVESTISSEMENT	580 000	388 000	192 000
SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 320 000	740 000	580 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 900 000</b>	<b>1 128 000</b>	<b>772 000</b>

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Député des Alpes-Maritimes,

  
Jean LEONETTI

*"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."*

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

DCM N.12-3 - BUDGET PRIMITIF 2016 - BUDGET ANNEXE AZURARENA ANTIBES -

**Date de transmission de l'acte :** 16/02/2016

**Date de réception de l'accusé de réception :** 16/02/2016

**Numéro de l'acte :** DCM557-16 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20160205-DCM557-16-DE

**Date de décision :** 05/02/2016

**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires